



Aux riverains de la :
- Rue du Paradis

Réf. : GV/SC

Objet : Travaux de voirie

Le 7 décembre 2022

Madame, Monsieur,

Je vous informe que des travaux sont programmés rue du Paradis selon le calendrier suivant :

- **du 9 au 25 janvier 2023** : réfection des branchements d'eaux usées et potable par la S.A.U.R.

- **du 26 janvier au 28 février 2023** : aménagement de la voie par l'entreprise EIFFAGE.

Ces dates sont susceptibles d'être décalées en fonction des conditions climatiques.

La circulation et le stationnement des véhicules y seront interdits pendant toute la durée des travaux, mais un passage piétonnier sécurisé sera mis en place. Il est conseillé de stationner vos véhicules sur les parkings du groupe scolaire « Louis Gaucher » et Centre bourg.

L'entreprise EIFFAGE est chargée de la mise en place de la signalétique adéquate pendant cette période.

Concernant la collecte des ordures ménagères, vous devrez apporter vos conteneurs aux points d'apport indiqués sur le plan figurant au verso, aux jours habituels.

Concernant la navette, le trajet sera modifié pour le transport des écoliers comme suit :

- le chauffeur empruntera matin et soir la rue des Ormeaux et stationnera sur le parking du groupe scolaire.

Enfin, vous êtes conviés à la réunion d'information concernant ce chantier fixée au **mercredi 4 janvier 2023 à 18 h 00, salle de l'étage de la Mairie.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez envoyer un courriel sur info@saintemariedere.fr ou contacter le secrétariat de Mairie pour obtenir un rendez-vous avec M. GUILLEMOTEAU Jean-Philippe, Adjoint à la Voirie, un mardi de 15 h à 17 h.

En vous remerciant de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

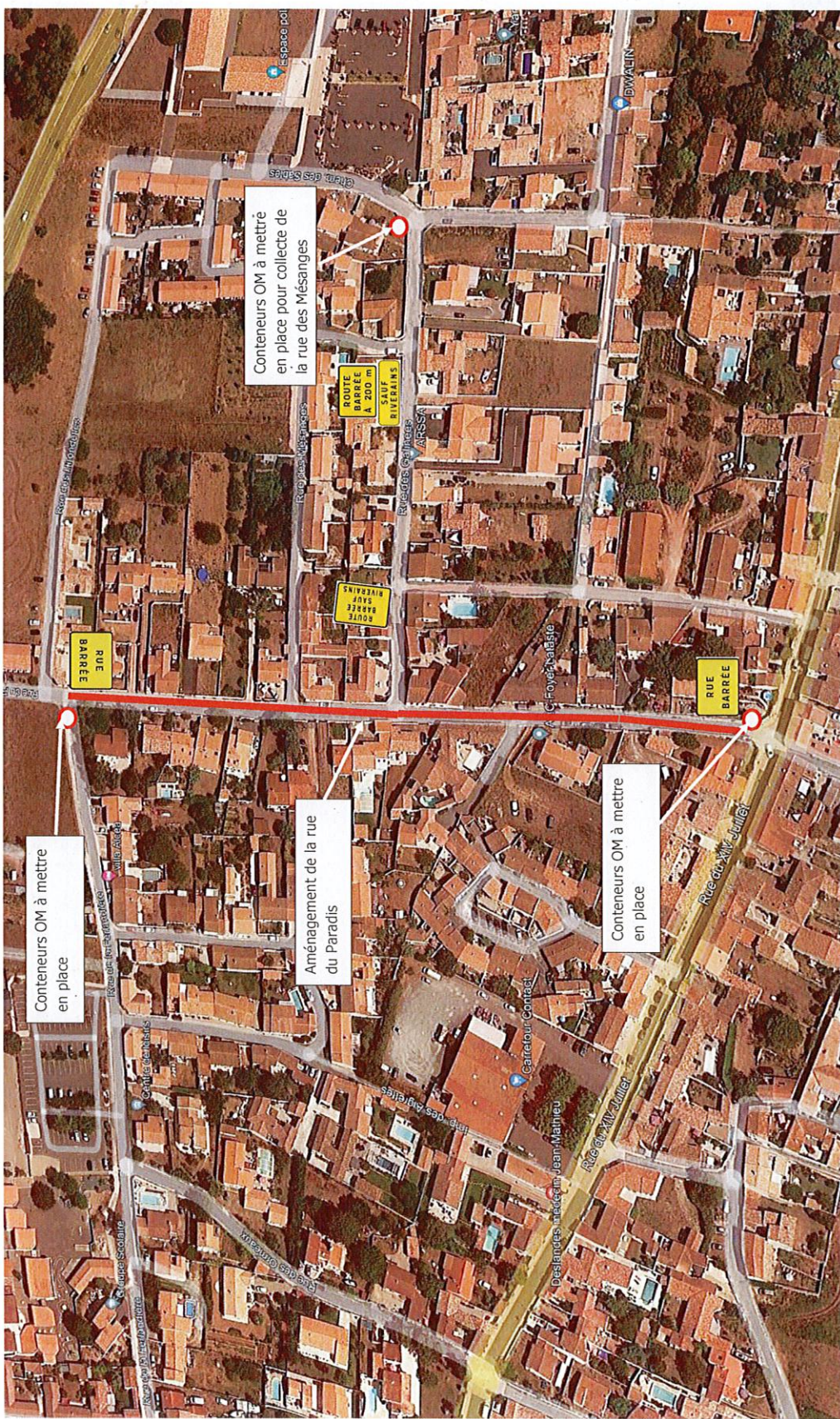


Le Maire,
Gisèle VERGNON

MAIRIE
32, rue de la République - CS 20010 - 17740 Sainte-Marie-de-Ré
Tel. : 05 46 30 21 24 - Fax : 05 46 30 15 64
E.mail : info@saintemariedere.fr - www.mairie-sainte-marie-de-re.fr



PLAN DE SITUATION

**Planning des travaux (hors intempéries) :**

- Réfection des branchements d'eau usées et d'eau potable, travaux réalisés par la SAUR et son sous-traitant, du : **09 au 25 janvier 2023.**
- Aménagement de la rue du Paradis, sous maîtrise d'ouvrage de la commune de SAINTE-MARIE DE RE, travaux réalisés par l'entreprise EIFFAGE, du : **26 janvier au 28 février 2023.**

Nota : - L'entreprise EIFFAGE aura à sa charge, la mise en place des panneaux réglementaires de signalisation et de déviation, à compter du 09 janvier 2023.

- La circulation et le stationnement seront interdits rue du Paradis, pendant toute la durée des travaux, un passage piétonnier sécurisé devra obligatoirement être mis en place par chaque entreprise.